

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.  
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 067405

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	9534	Société :	PTM MO717
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : KERMANI ABDELMALEK			
Date de naissance : 06 09 57			
Adresse : 62 Bd my Ilyas Al Anouar 20ème Etage N°123 Casablanca - Tél : 05 22 86 41 86			
Tél. : 06 89 32 48 80 Total des frais engagés : 1159.80 Dhs			

#### Cadre réservé au Médecin

Dr. Afaf Refass Hadni  
Oto-Rhino -Laryngologue  
Al Meraj Center Angle Bd. Anouar  
et Bd. Abdelmoumen 20ème Etage N°123  
Casablanca - Tél : 05 22 86 41 86

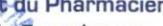
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	21 JAN 2022		
Nom et prénom du malade :	ADNAN el Alaaia falla Age: 1562		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Affection ORL		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
**Fait à :** Casablanca **Le :** 05/01/2022  
**Signature de l'adhérent(e) :** [Signature]

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 JAN 2022	C 23 + K 5		H 150 F	Dr. Afaf Refass Hafez Oto-Rhino -Laryngologiste Miara Center Angle Bd. Anouar El Debbaghien 28ma El Einga N° 23 Tél : 05 22 88 41 86

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Jean-Pierre VILLETT 13/05/2021 Villefranche-sur-Saône France	21/11/22	705,80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'odontologie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D			MONTANTS DES SOINS
	G			DATE DU DEVIS
	B			DATE DE L'EXECUTION
		<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

**Dr. Afaf REFASS-HADNI**  
**Oto-Rhino-Laryngologue**

Médecin spécialiste en maladies & chirurgies  
de l'oreille, du nez, de la gorge, de la face et du cou



**د. عفاف الرفاص - حدني**

طبيبة اختصاصية في أمراض وجراحة  
الأذن، الأنف، الحنجرة، الوجه والعنق

Casablanca le : .....

**21 janvier 2022**

**Mme ADNAN EL ALAOUI Lalla Fatima**

21,80

POLYDEXA GTTES AURICULAIRES

21,80

IV GTTES 2 FOIS PAR JOUR EN BAIN D'OREILLE pendant 5 jours

ZADRYL COMP GM

88,40

1 COMPRIME PAR JOUR LE SOIR pendant 2 Mois

PHYSIOMER ISOTONIQUE SPRAY

99,10

LAVAGE DU NEZ MATIN ET SOIR

RISONEL SPRAY NASAL

119,10

2 PULVERISATIONS / NARINE LE MATIN ET LE SOIR pendant 2 Mois

Mois

RELAXIUM B6 300MG BT/30 GEL

87,00

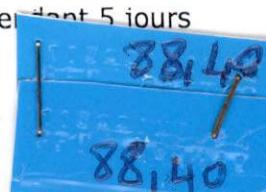
1 GELULE PAR JOUR LE SOIR pendant 2 Mois

✓ 77-09,80

مجمع المعراج : ملتقى شارع أنوال وشارع عبد المؤمن ، الطابق الثاني، الرقم 23، الجهة  
محطة طرمواي عبد المؤمن (الخط الأول) أو أنوال (الخط الثاني)

📍 Al Miaraj Center: Angle Bd. Anoual et Bd Abdelmoumen, 2 ème Etage, N° 23  
Station tramway Abdelmoumen (la ligne 1) ou Anoual (la ligne 2)

06 08 51 76 28 ☎ 05 22 86 41 86 ✉ refassorl@gmail.com 🌐 www.orlcasablanca.com



**Dr. Afaf REFASS-HADNI**

Oto- Rhino-Laryngologue

Médecin spécialiste en maladies & chirurgies  
de l'oreille, du nez, de la gorge, de la face et du cou



**د. عفاف الرفاص - حدني**

طبيبة اختصاصية في امراض وجراحة  
الأذن، الأنف، الحنجرة، الوجه والعنق

21/01/2022

Casa le :

**NOTE D'HONORAIRES**

**ADNAN EL ALAOUI LALLA FATIMA**

CONSULTATION	C23	300.00DH
MICROASPIRATION D'OREILLE	K5	150.00DH
<b>TOTAL</b>		<b>450.00DH</b>

Dr. Afaf Refass Hadni  
Oto-Rhino -Laryngologue  
Al Miaraj Center Angle Bd. Anoual  
el Bd. Abdelmoumen 2ème Etage N°23  
Casablanca - Tel. 05 22 86 41 86

مجمع المعراج : ملتقى شارع أنوال وشارع عبد المؤمن ، الطابق الثاني، الرقم 23، البيضاء

📍 Al Miaraj Centre : Angle Bd. Anoual et Bd Abdelmoumen, 2ème Etage, N°23 (Station Tramway Abdelmoumen) Casablanca

☏ 06 08 51 76 28 ☎ 05 22 86 41 86 ✉ refassorl@gmail.com 🌐 www.orlcasablanca.com